



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TRIBUNAL JUDICIAIRE
BOBIGNY

Bobigny, le **28 OCT. 2022**

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances de la
Seine-Saint-Denis,
Le Procureur de la République du tribunal judiciaire
de Bobigny

à

Destinataire in fine

Objet : Réunion de l'instance de coordination territoriale de lutte contre les violences conjugales

Depuis 2019, la lutte contre toutes les violences sexistes et sexuelles a connu une nouvelle impulsion lors du Grenelle contre les violences conjugales.

Un comité de pilotage est réuni semestriellement pour faire le point sur la mise en œuvre des différents dispositifs. Il permet leur évaluation avec en particulier les forces de police, la justice, l'agence régionale de santé, la direction territoriale de l'hébergement et du logement, l'éducation nationale et le conseil départemental.

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2022, vous êtes invités à cette réunion qui se tiendra exceptionnellement, compte tenu des actions présentées à l'hôpital Avicenne :

**Le vendredi 25 novembre 2022 à 15h
Salle de l'hospitalité de l'hôpital Avicenne
125 rue de Stalingrad à Bobigny**

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à cette réunion ou le nom de votre représentant par courriel à l'adresse suivante : pref-secretariat-pdec@seine-saint-denis.gouv.fr

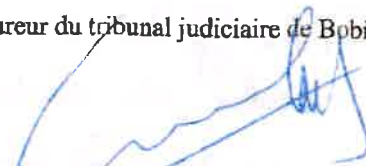
Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances de la
Seine-Saint-Denis



Isabelle Pantebre

Le Procureur du tribunal judiciaire de Bobigny



Eric Mathais

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex
Tél. : 01 41 60 60 60
Mail : prefecture@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr/ @Prefet93